

## Synthèse des positions de l'Association Vivre la Plaine de l'Abbaye suite à la réunion en mairie en date du 6 mai dernier

Thème	Porté par	Position VPA
<b>Prix des terres</b>	Sylvain Baumet (et céréaliers)	Chacun son rôle. La fixation des prix relève des domaines. Oui à une modération raisonnable, mais non à un prix trop éloigné du hors marché réel car cela pourrait avoir pour effet de geler totalement les transactions d'une part et de favoriser des transaction partiellement officieuses d'autre part.
<b>Préemption de la ville sur ventes</b>		Les grandes cultures conventionnelles ne correspondent pas au type d'agriculture souhaitée dans la Plaine de l'Abbaye au-delà de l'existant. Nous soutenons la possibilité d'un accompagnement des agriculteurs pour une conversion progressive vers une agriculture davantage respectueuse du patrimoine naturel faune flore et paysage, et de la biodiversité. L'association est favorable à la politique de préemption de la ville dont le but serait une mise à disposition des terres pour une agriculture non extensive, biologique et sans destruction de haies existantes, a fortiori classées.
<b>Hangar agricole</b>	Pas clair	Nous retenons de la réunion et des prises de parole de la commune que <ul style="list-style-type: none"> <li>- la construction sera dans une zone compatible avec classement de la plaine,</li> <li>- pas inondable,</li> <li>- nécessitera un aménagement du PLU,</li> <li>- ne se fera que si l'intérêt est clairement avéré,</li> <li>- qu'il sera intégré au paysage,</li> <li>- que la ville gardera maîtrise du foncier mais sera sur terrain privé</li> <li>- que le projet sera mis à l'enquête publique</li> </ul> <p>Aucun agriculteur présent ne semble explicitement porter ce projet, sauf peut être les céréaliers (pour stockage de moissonneuses ?)</p> <p>Pourquoi ne pas plutôt favoriser la rénovation des petits cabanons qui pourraient servir à stocker les outils et productions ?</p> <p>Notre association pourrait devenir favorable à un tel projet commun si nous disposons de réelles garanties d'un projet si respectueux du paysage, de la quiétude visuelle et sonore, et de tous les textes réglementaires.</p> <p>Et surtout, si un réel besoin est exprimé par les agriculteurs qui portent une agriculture compatible avec le patrimoine faune flore paysage.</p>

		<p>Nous ne sommes pas hostile si l' intérêt est réellement avéré, n'a pas d'impact sur environnement y compris nuisances sonores.</p> <p>Nous interrogeons sur la possibilité réelle que la ville garde à terme la maîtrise du foncier sur un terrain privé, puisqu'il est indiqué en réunion que le terrain est privé.</p> <p>Nous craignons une opération immobilière sous-jacente.</p>
<b>Friches</b>	Céréaliers pour imposer la mise en valeur	<p>Pas favorable à l'arrachage de friches dans le but de favoriser l'agriculture céréalière conventionnelle.</p> <p>Pas favorable à l'abandon de l'entretien des chemins communaux pour favoriser l'extension de cette même agriculture.</p> <p>Intérêt de maintien des friches pour la biodiversité et pour la possibilité de transformation en terres agricoles immédiatement labellissables en bio.</p> <p>Regrettons l'absence de la CNR autour de la table</p> <p>Favorable sur le principe à un plan d'ensemble d'aménagement qui prévoit le maintien d'espaces de friches organisé comme suggéré par la Ville.</p> <p>Confirmons un Intérêt avéré pour le maintien de friches.</p> <p>D'accord pour travailler avec la mairie sur les zones qu'on a intérêt à laisser en friche pour la biodiversité sans que ce soit contraignant pour les agriculteurs</p>
<b>Golf</b>	Famille Baumet	<p>Le projet présenté :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- limité à un practice</li> <li>- compatible avec le respect de l'environnement</li> </ul> <p>semble en accord avec la visée de conciliation des usages qui est la nôtre (habitants, personnes qui travaillent et personnes qui utilisent la plaine pour des loisirs doux, respectueux du patrimoine naturel faune flore et paysage).</p> <p>Pas d'opposition mais vigilance sur la modification du PLU nécessaire et sur les dérives possibles au niveau des constructions et de la spéculation immobilière.</p>